

BULLETIN
DE LA
SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE
ET D'APICULTURE
DE L'ARRONDISSEMENT DE SENLIS

XVI^e Volume.
N^o 3. — Mars 1895.

EXTRAITS DU RÈGLEMENT

ART. 1. — La Société admet dans son sein les personnes étrangères à sa circonscription.

ART. 9. — Tous les Sociétaires reçoivent le Bulletin mensuel.

ART. 11. — Les Membres titulaires et les Dames patronnesses paient une cotisation annuelle de 10 fr.

ART. 12. — Toute personne désirant faire partie de la Société en qualité de Membre titulaire ou de Dame patronnesses devra en faire la demande au Président d'une Section, cette demande contenant déclaration d'élection de domicile à Senlis.

ART. 15. — Tout Membre qui voudra cesser de faire partie de la Société devra donner sa démission *par écrit* au Président de sa Section, assez à temps pour qu'elle parvienne au Bureau général avant le 31 Décembre. — Passé ce délai, la cotisation serait due pour la nouvelle année. (*Le refus du Bulletin ne constitue pas une démission*).

—

Les Sociétaires qui ne recevraient pas régulièrement le Bulletin, ou qui changeraient d'adresse, sont priés d'en informer le Secrétaire-Général.

Les Réunions générales de la Société ont lieu le premier dimanche de chaque mois, à 2 heures 1/2, et celles du Conseil d'administration le même jour, à 1 heure 1/2, dans une des Salles de l'ancienne Ecole communale des Garçons.

SENLIS
IMPRIMERIE TH. NOUVIAN
place de l'Hôtel-de-Ville.

1895

MEMBRES PERPÉTUELS

M^{me} de Vatry. — M^{me} Corbin. — M. de Vatry. — M. Thirion. —
M. Vernois. — M. de Maintenant. — M. Minguet. — M. Cagny. —
M. Deshais. — M. Cossin. — M. Desachy (Charles). — M. le baron de
Condé. — M. Bruslé. — M. Jannin. — M. Lemaire (de Nanteuil). —
M. Froment (de Saint-Firmin). — M. de Maricourt. — M. Picard (de
Crépy). — M. Brochon. — M. Perpette. — M. Bruiet. — M. Am. de Caix
de Saint-Aymour. — M. Corbin. — M. Thiénard. — M. Odent. —
M. Frémy. — M. le baron Seillière. — M. Bourbonneux. — M. Sebert.
— M. Vinet. — M. le baron de Saint-Marc. — M. le comte Amelot. —
M. Drivière. — M. Guérard. — M. le prince Radziwill. — M. le baron
Franck Seillière. — M. Morel. — M. Vantroys. — M. le baron Gustave
de Rothschild.

PRÉSIDENTS D'HONNEUR

M. le Préfet de l'Oise. — Monseigneur l'Evêque de Beauvais. — M. le
Sous-Préfet de Senlis.

BUREAU HONORAIRE

M. le comte de Maricourt, *vice-président*. — M. Cossin, *secrétaire*. —
M. Jassemmin, *secrétaire-général*. — M. Dubarle, *jardinier-professeur*. —
M. Macret, *secrétaire-général*.

BUREAU GÉNÉRAL

Président : M. Thirion. — *Vice-Présidents* : MM. Brochon, Morel et
Vantroys. — *Secrétaire-Général* : M. Delamotte. — *Secrétaire-Général-
Adjoint* : M. Lebrasseur. — *Secrétaire* : M. Lestocart. — *Secrétaire
pour l'Apiculture* : M. Hardret. — *Trésorier* : M. Choquet (Jules). —
Trésorier-Adjoint : M. Noché. — *Bibliothécaire-Archiviste* : M. Cavaillier.
— *Conservateur du Matériel* : M. Tirlot.

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

MM. Sylvain Berger, Pecquet, Vaudier, Testard, Deslandes fils, Pillois,
Salot, Bordier, Delmont, Leroux, Chéret, Arrachard.

JARDINIER-PROFESSEUR

M. Lozet.

BUREAUX DES SECTIONS

BETZ. — *Président* : M. Roblin. *Vice-Présid.* : M. Desjardins. *Secrétaire* :
M. Caron. *Vice-Secrétaire* : M. Defrocourt. *Délégué* : M. Hennebicq.
CREIL. — *Président* : M. Pauquet. *Vice-Prés.* : MM. Coquatrix et Pichon.
Secrétaire : M. A. Thuillot. *Vice-Secrétaire* : M. E. Thuillot. *Trésorier* :
M. Lachasseigne. *Délégués* : MM. Coutard père et Richard-Mallet.
CREPY-EN-VALOIS. — *Président* : M. Chopinet. *Vice-Président* : M. Petit.
Secrétaire : M. Francolin. *Vice-Secrétaire* : M. Gannier. *Trésorier* :
M. Legros. *Délégué* : M. Choron.
GOUVIEUX (Sous-Section). — *Président* : M. Cusse. *Vice Présidents* :
MM. Bessin père et Chapon. *Secrétaire* : M. Sylvain Berger. *Délégués* :
MM. Bassier et Bex.
LA CHAPELLE-EN-SERVAL. — *Présid.* : M. Savignac. *Vice-Présid.* : M. Naze.
Secrétaire : M. Peltier. *Vice-Secr.* : M. Sadet. *Trésorier* : M. Barbier.
Délégué : M. Delaunay.
NANTEUIL-LE-HAUDOUIN. — *Président* : M. Valadon. *V.-Prés.* : MM. Hardy
et Dalépine. *Secrétaire* : M. Grélez père. *Vice-Secrétaire* : M. Lebrun.
Trésorier : M. Lefebvre. *Délégués* : MM. Garnotel et Billot.
PONT-SAINTE-MAXENCE. — *Président* : M. *Vice-Présid.* : M.
Secrétaire : M. *V.-Secr.* : M. *Trésorier* : M.
Délégué : M. Lefebvre.

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE

ET D'APICULTURE

DE L'ARRONDISSEMENT DE SENLIS

Société d'Histoire et
d'Archéologie de Senlis

Notice : 9922

CB : 5135

SHAS



0 000000 051354

SOCIÉTÉ
D'HORTICULTURE

ET D'APICULTURE

DE L'ARRONDISSEMENT DE SENLIS

Bulletin des Travaux de la Société.

XV^e VOLUME

Années 1893-1894.

SENLIS

IMPRIMERIE ET LITHOGRAPHIE TH. NOUVIAN

Place de l'Hôtel-de-Ville.

CONCOURS ANNÉE 1895

DIMANCHE 16 JUIN 1895

Dans le local de la Société, place du Parvis-Notre-Dame,
Concours de Fleurs, Fruits et Légumes,
Exposition de Roses en pots et en fleurs coupées.

A ce Concours ne seront admis que les Membres de la Société.

Un second Concours aura lieu à l'automne prochain, vers le mois de Novembre.

VISITES DE JARDINS

L'année 1895 ne comportant pas d'Exposition générale, des Visites de Jardins pourront avoir lieu chez les Sociétaires en faisant la demande.

Cette demande devra être adressée à M. Delamotte, secrétaire-général, au plus tard le 4^e Mai prochain.

Des médailles d'argent, et s'il y a lieu, de vermeil, seront mises à la disposition de la Commission des Visites.

Pour plus amples renseignements, s'adresser au Secrétaire-Général.

PROCÈS-VERBAL

DE LA

Séance de la Section centrale

DU 3 MARS 1895.

PRÉSIDENCE DE M. THIRION, PRÉSIDENT.

La séance est ouverte à deux heures et demie.

Le procès-verbal de la réunion précédente est adopté.

XVI^e VOLUME. — N^o 3. — MARS 1895.

Est admis membre de la Société :

M. CAREAU, horticulteur à Chantilly.

Sont présentés :

MM. BOUFFET (Gustave), pharmacien à Verberie (par MM. Thirion et Delamotte).

COUPPÉ (Ernest) et DEBIRE (Auguste), garçons jardiniers à Chamant (par MM. Pillois et Arrachard).

Sont déposés sur le bureau :

Les catalogues de MM. Van den Heede, à Saint-Maurice-Lille; — Forgeot, à Paris; — Cordonnier, à Bailleul (Nord); — Philippe, à Paris.

Règlement de l'Exposition de Lyon, du 16 au 24 novembre
Une brochure de M. Ballet (*Hier et Aujourd'hui*), page d'histoire de l'enseignement de l'horticulture.

La correspondance comprend :

1° Une lettre de M. Dubarle, de Reims, membre correspondant.

2° Une lettre de la Société de Dammartin, annonçant son Exposition en août prochain.

3° Une lettre de M. Mahon, secrétaire de la Mairie de Senlis, annonçant l'ouverture d'un crédit de 600 fr. pour la destruction des hannetons, ce qui nous vaut une causerie très intéressante de MM. Thirion et Valadon, sur ces coléoptères.

M. le Secrétaire-Général-Adjoint donne lecture du procès-verbal des travaux du Conseil d'administration, duquel il résulte :

1° L'apurement des comptes de l'Exposition de Nanteuil, qui se solde en 80 fr. d'excédent de recettes.

Les plus vifs remerciements sont adressés à la Ville de Nanteuil, aux organisateurs de l'Exposition, et en particulier au Président de la Section et aux membres du bureau.

M. Valadon profite de cette circonstance pour rappeler le

dévouement apporté par M. Lozet, ce qui ne surprend personne.

2° La Société horticole du Perreux est admise comme Société correspondante, avec échange du Bulletin.

M. le Président communique plusieurs articles des Sociétés correspondantes, et M. Lozet termine la séance par une leçon sur la différence des caractères organiques des arbres à fruits à pépins et des arbres à fruits à noyaux.

Après le tirage de la Tombola, la séance est levée à quatre heures.

—————
Apports en séance :

M. CHÉRET : Pommes Linéous. — *Mention simple.*

M. MAUFRAS : Roses, Œillets, Cyclamens, Héliotropes, Andiantum. — *Mention très honorable.*

Moyen de protéger les plants de Choux.

M. Daverdun recommande le procédé suivant, qui lui a parfaitement réussi : Arroser les plans tous les quatre ou cinq jours avec un mélange de 10 litres d'eau et une cuiller à dessert de phénol.

Erratum.

Page 35. — Lire : M. BONNET, et non : M. BRUNET.

PROCÈS-VERBAUX DES SECTIONS

Section de Betz.

SÉANCE DU 21 FÉVRIER 1895.

La séance est ouverte à deux heures et demie, sous la présidence de M. Roblin.

Sont présents : MM. Doucet, Lagnier, Hennebicq, Folléat, Defrocourt fils ; MM. les instituteurs Nangot, Dangu, Rebours, Gille et Caron.

Le procès-verbal de la dernière réunion est lu et adopté sans observation.

La parole est ensuite donnée à M. Lozet, professeur, qui développe le sujet suivant : Différentes opérations de la Taille des Arbres à fruits à pépins.

La Commission spéciale a ensuite statué sur l'apport suivant, fait par M. HENNEBICQ, jardinier chez M. Roblin : 1° Primevères variées ; 2° Cinéraires ; 3° Cyclamen.

La Commission, après examen, attribue à cet apport une *mention très honorable, avec félicitations.*

La séance est levée à quatre heures, après le tirage de la Tombola.

SÉANCE DU 21 MARS 1893.

La séance est ouverte à deux heures et demie, sous la présidence de M. Desjardins.

M. Roblin, président, se fait excuser de ne pouvoir assister à la réunion.

Sont présents : MM. Hennebicq, Doucet, Lagnier, Folléat, Defrocourt fils ; MM. les instituteurs Dangu, Nangot, Defrocourt, Rebours, avec deux élèves, et Caron.

M. Lozet, au début de la séance, invite les membres de la Section à organiser puissamment le hannetonnage dans leurs communes respectives, par tous les moyens indiqués par MM. les Présidents des Sociétés d'agriculture et d'horticulture de l'arrondissement de Senlis, en vue d'arriver à une action efficace. Il espère que les Municipalités, soucieuses des intérêts agricoles et horticoles, contribueront, par le vote de subventions, à la destruction des hannetons, qui sont une plaie pour l'agriculture aussi bien que pour l'horticulture.

M. Lozet prend ensuite la parole et développe le sujet

suisant : Taille des Arbres à fruits à pépins ; Taille du Pêcher.

Une intéressante leçon pratique, faite au jardin après le tirage de la Tombola, vient corroborer les principes de la taille donnés au cours de la leçon par M. le Professeur.

La Commission spéciale a ensuite statué sur l'apport de M. HENNEBICQ, jardinier chez M. Roblin.

Une *mention très honorable* est accordée pour les superbes Cinéraires et les Cyclamens qui sont réclamés par M. Hennebicq.

La séance est levée à quatre heures un quart.

Section de Crépy-en-Valois.

RÉUNION DU 10 MARS 1893.

La séance est ouverte à deux heures et demie, sous la présidence de M. Petit, vice-président de la Section.

Sont présents : MM. Petit, Chopinet, Gaillard, Vincent (de Crépy), Gannier, Crépin-Cléry, Droux, Dandrieux, Ducrocq (du Plessis), Legros (de Crépy), Quervel, Pillan, Gacongne, Bretonne, Choron, Fasquelle, Descotes, Montiers, Fournival, Weissenburger, Oadin, Ducrocq (de Crépy), Tourneur, Despierres, Lebon et Francolin.

M. SAUDIN a été présenté pour faire partie de la Société.

Après la lecture du procès-verbal de la dernière séance, M. Lozet, professeur, fait une conférence intéressante sur la taille du Pêcher : diverses espèces de rameaux que l'on rencontre sur le Pêcher ; caractères de chacun d'eux ; taille des rameaux fruitiers et des rameaux à bois.

M. CHORON, membre sociétaire, a fait l'apport de onze variétés de Pois, pour lesquelles il lui a été attribué une *mention très honorable.*

Séance levée après tirage de la Tombola.

Sous-Section de Gouvioux.

SÉANCE DU 7 MARS 1895. — PRÉSIDENTIE DE M. CUSSE.

La séance est ouverte à deux heures.

Etaient présents : MM. Cusse, Bessin père et fils, Berger, Lacroix, Alaine, Chapon, Bassier, Bex, Bricé, Godefroid.

La parole est donnée à M. le Professeur, qui fait une superbe conférence sur la taille du pêcher; cette leçon théorique est suivie d'une leçon pratique, chez M. Cusse, président.

La séance est levée à quatre heures.

Section de Nanteuil-le-Haudouin.

SÉANCE DU 28 FÉVRIER 1895.

PRÉSIDENTIE DE M. VALADON, PRÉSIDENT.

L'an mil huit cent quatre-vingt quinze, le jeudi vingt-huit février, à deux heures du soir, la Section d'horticulture de Nanteuil s'est réunie à l'Hôtel-de-Ville, sous la présidence de M. Valadon.

Présents au Bureau : MM. Valadon, président; Hardy et Delépine, vice-présidents; Grélez, secrétaire; Lebrun, vice-secrétaire; Garnotel, membre.

La séance est ouverte par la lecture du procès-verbal de la dernière séance : adopté.

M. Lozet a ensuite la parole pour développer sa leçon du mois, et c'est avec beaucoup de clarté qu'il traite de la taille du poirier et du pommier, qui comprend 15 opérations diverses. Il a fait connaître la manière de tailler les différents rameaux, pour les conduire à la fructification.

Cette leçon, qui a beaucoup intéressé l'auditoire, a été suivie d'une leçon pratique dans le jardin de M. le Président, après le tirage de la Tombola ordinaire.

Sept élèves de l'école des garçons de Nanteuil assistaient à cette leçon.

La séance fut levée à cinq heures.

DÉGUSTATIONS

8 Février.

POIRE LA QUINTINYE (provenant du jardin de la Société). — Fruit d'une bonne moyenne grosseur, trapu, bosselé. Pédoncule assez gros, assez court, oblique. Peau épaisse, jaune terne, maculée de rouille et plaquée de rouge brique à l'insolation. Chair compacte, tendre, assez juteuse, assez sucrée, agréablement acidulée. Fruit assez bon.

21 Février.

BELLE DES ABRIS (du jardin de l'Hôpital de Saint-Lazare). — Fruit très gros. Peau épaisse, lisse, vert olive, légèrement marbrée de rouille. Chair blanc verdâtre, ferme, juteuse, sucrée, peu relevée. Avait probablement été atteinte de gelée au fruitier.

CULTURE FORCÉE

des plantes à fleurs (1).

Par M. L. MAUFROY, de Ferrières.

LILAS (Suite).

Depuis quelques années, la mode a consacré le Lilas rouge en hiver; il s'obtient en serre bien éclairée, en chauffant

(1) Voir les Bulletins de Novembre et Décembre 1894, et Janvier 1895.

très peu : + 12 à 15 degrés centigrades, et en aérant toutes les fois que la température le permet, même au besoin en mettant devant les prises d'air quelques morceaux de paillassons afin que le vent froid ou la gelée ne pénètrent pas dans la serre; comme on chauffe moins, il faut plus de temps pour le faire fleurir, cinq ou six semaines sont alors nécessaires; il s'obtient de préférence avec le Lilas Charles X; le Marly donne des fleurs moins colorées.

Les Lilas cultivés en pots pour l'ornementation des serres ou la garniture des appartements : Charles X, Varin et autres variétés, se traitent de la même façon. Les Lilas de Marly en touffes, ayant servi au forçage, ne sont guère cultivés après, car ils demandent de cinq à six années pour se rétablir; ceux forcés en pots se refont très bien et servent de nouveau au bout de deux ou trois ans.

BOULE DE NEIGE

Quoique le Lilas lui soit supérieur à bien des points de vue, en culture forcée, la Boule de Neige n'est cependant pas sans valeur et ses fleurs sont très recherchées pour les garnitures d'appartement.

Sa culture, en pots, est la même que celle du *Staphylea*.

Elles sont d'une très longue durée, une fois fleuries, et on compte quelquefois, sur des arbustes qui n'ont que 40 à 50 centimètres de haut, jusqu'à vingt et trente fleurs. Ils fleurissent comme les *Staphylea* en pleine lumière et à la même température.

Ceux forcés en pleine terre, dans la serre, demandent la même préparation que les Lilas, avec quelques degrés de chaleur en moins.

Si on est à même de les aérer un peu, pendant le forçage, les fleurs n'en seront que plus belles.

Dès que les touffes sont plantées en serre, l'extrémité des rameaux doit souvent être supprimée afin que les boutons à fleurs se développent plus facilement. Pendant la période de

forçage, les pucerons verts font souvent leur apparition sur l'extrémité des jeunes pousses; il faut, avec quelques seringages à l'eau de pluie, s'en débarrasser dès le début, et, s'ils résistaient, ajouter à l'eau un peu de nicotine, mais seulement si les fleurs ne sont pas trop avancées. Dans le cas où ce traitement ne suffirait pas à les faire disparaître, il ne faut pas hésiter à sacrifier les branches attaquées ou même les pieds.

Il faut tenir les fleurs ou les plantes, pendant quelque temps, dans un endroit moins chaud avant de les employer.

Au bout de trois années, les pieds peuvent être forcés à nouveau.

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE

Sur la plantation des fraisiers, par M. MINGUET. — Une fois ma plantation effectuée, je donne une bonne mouillure à la pomme, et, comme soins, je me contente de sarcler, car les fraisiers n'aiment pas beaucoup les binages; si le temps est sec et hâleux, j'arrose à la pomme, dans la matinée de préférence.

Aussitôt que les premières hampes de fleurs apparaissent, je les supprime toutes, sans endommager les feuilles bien entendu, et cela jusque vers le commencement de juin. Cette suppression a pour but de fortifier ma jeune plantation et de ne pas l'épuiser en pure perte; d'autant plus qu'à cette époque, les grosses fraises ne manquent pas et sont toujours bien vues, tandis que ces pauvres petites seraient regardées avec dédain, si on avait le tort de les laisser croître en même temps que les grosses.

A partir du commencement de juin, je laisse donc mes fraisiers produire leurs fleurs, et en même temps, je place un bon paillis de fumier de cheval; puis le soir, je donne de copieux arrosements.

Traités de façon, les fraisiers donnent des fruits en abondance tout l'été et l'automne ; c'est à ce moment-là seulement que ces fraises sont recherchées des amateurs, elles constituent un dessert des plus sains et des plus rafraîchissants.

Quand arrive les premières gelées d'automne, je fais, par un beau temps, un bon nettoyage à mes fraisiers des Quatre-Saisons. Puis je place des coffres dessus et je les couvre de châssis dont les verres ont été bien lavés. A ce moment, il n'est plus question d'arrosements, au contraire, il faut tenir les fraisiers le plus sainement possible et donner de l'air le plus que l'on peut.

On garnit les passe-pieds de fumier de cheval et on couvre la nuit avec des paillasons.

Les fraisiers, ainsi traités, donnent encore d'excellents fruits jusqu'à la fin de novembre. Après je les découvre et les laisse se reposer jusqu'à l'année suivante. Ces petites fraises qui étaient regardées en juin, comme une quantité négligeable, ne le sont plus à cette époque, au contraire, on les réserve pour les grands dîners ; elles sont en quelque sorte le bouquet ou le clou du dessert. Aussi sont-elles très demandées, même par les estomacs les plus délicats.

Les fraisiers des Quatre-Saisons ont besoin d'être refaits tous les deux ou trois ans.

Comme plante maraîchère et comme exploitation, il y a, je crois, peu de légumes pouvant rapporter autant qu'une plantation bien comprise de fraisiers des Quatre-Saisons. Ces fraisiers viennent très bien dans nos terres argileuses ; c'est pourquoi nos maraîchers nantais les cultivent sur une assez grande échelle. Mais que ceux à qui la culture par semis est étrangère, l'essaient ; ils sont sûrs du succès.

(*Société nantaise d'horticulture*).

*
* *

Les petits secrets du bon Jardinier dans la culture du Rosier. — Constamment aux prises avec les difficultés de

chaque jour, le bon jardinier, observateur naturellement, a nombre de petits moyens pour réussir ; par exemple pour avoir beaucoup de *Roses* quand les autres en ont peu ; pour sûrement protéger ses chers *Rosiers* contre le froid, l'hiver.

Pour atteindre le premier but, avoir des *Roses* à contre-temps, il pince une partie des *Rosiers* en mai ; et, ainsi travaillés, les *Rosiers* fleuriront abondamment avec un bon mois de retard, en juillet, alors que les *Roses* se font rares partout.

Contre le froid :

1° Le bon jardinier pratique la taille partielle de ses *Rosiers* en octobre ; il arrête ainsi la sève et fait mûrir le bois. Ses tailles, il les utilise, d'ailleurs, pour en faire des boutures et obtenir ainsi de nombreux *francs de pied* ;

2° Il couvre la tête des *Rosiers* dans les premiers jours de décembre, avec un peu de paille, de mousse, au besoin avec un peu de papier huilé ; ce qu'il faut, c'est de protéger les *Rosiers*, les *Thés* surtout, contre le brusque dégel spécialement.

(*Bulletin de la Société d'horticulture de Picardie*)

*
* *

Divers modes de culture de la pomme de terre. — M. Hoc, de Charlieu (Loire), a fait divers essais de culture de la pomme de terre. Les résultats qu'il a obtenus lui ont montré que :

1° Le buttage pratiqué en deux fois procure une augmentation de rendement à peine suffisante pour payer le supplément de main-d'œuvre ;

2° Le couchage des tiges produit des effets désastreux, en diminuant le rendement de moitié ;

3° La suppression des fleurs a donné des résultats insignifiants ;

4° La suppression des tiges a produit des effets encore plus désastreux que le couchage.

Observations faites dans la commune de Brest
pendant les mois de

JANVIER 1895				FÉVRIER 1895			
DATE	HAUTEUR D'EAU TOMBÉE	TEMPÉRATURE		DATE	HAUTEUR D'EAU TOMBÉE	TEMPÉRATURE	
		MAXIMA	MINIMA			MAXIMA	MINIMA
1	3 ^{mm} 7	41	-1 [°] (1)	1	2 ^{mm}	-2 [°] 2	-19 [°] 8 (1)
2	1 1	31	-11	2		-2	-16 2 (2)
3	1 6	3	-1	3		-2 1	-14 5
4	3 3	22	-2 1	4		1	-13 (3)
5	1 1	09	-2	5		-3	-15 (4)
6		-3	-7 1	6		-4	-16
7		-0 5	-8 2	7		-5	-18 8
8		2	-5	8		-5 4	-16 (5)
9		1	-5 1	9	4 4	-2	-19 9 (6)
10		0 1	-5 2	10		-2	-10 2
11		-2	-13 5	11		-1	-6 1 (7)
12		-3	-12 6	12	5 9	1	-7 8 (8)
13		3 5	-7 6 (9)	13		-0 1	-12 1
14		5 4	0 1 (10)	14		-3	-15
15	7 4	7 1	0	15		-3 1	-12 5
16	6 6	7 2	1	16		-1 5	-8 5 (11)
17		8 3	-0 6	17		-4 5	-9 2
18		6	-1	18		2	-11 2 (10)
19		7	0	19		3	-6 5
20	8 4	14	3 4	20		4 5	-8 (11)
21	4 5	9 8	4 5	21		5	-11
22		6	-4 2	22		5 1	-1 5
23	1	5	-0 2 (4)	23		2 5	-0
24	7 2	4 1	-3 6 (5)	24		5 5	-4 2
25	6 7	5	-3	25		4 5	-4
26	1 4	3	-6 (6)	26		6 5	-4
27	0 2	-2 1	-6 2	27		2	-3 5 (12)
28		-2	-20 2	28		8	-4
29		3	-10 6				
30		-3 2	-13 9				
31		-1 8	-11 9				
Total	52 ^{mm} 4			Total	12 ^{mm} 3		

Dressé par l'instituteur soussigné,

LAVALLÉE.

Notes du Tableau météorologique.

JANVIER

- (1) Du 1^{er} au 3 inclus, neige.
- (2) Verglas.
- (3) Les 14 et 15, dégel.
- (4) Tempête (tonnerre le soir).
- (5) Les 24 et 25, ondées de neige.
- (6) Du 26 au 31, neige.

FÉVRIER

- (1) Neige.
- (2) Les 2 et 3, neige sur la terre.
- (3) Neige sur la terre. A 7 heures du matin : -13°; à 8 h. 1/2 du matin : -15°.
- (4) Les 5, 6 et 7, neige sur la terre.
- (5) Nouvelle neige.
- (6) Les 9 et 10, neige sur la terre.
- (7) Nouvelle neige.
- (8) Les 12, 13, 14 et 15, neige sur la terre.
- (9) Vent du nord qui soulève la neige : les routes en sont remplies.
La route de Senlis à Nanteuil a des épaisseurs de 1^m à 1^m 50.
- (10) Les 18 et 19, neige sur la terre.
- (11) Du 20 au 26 inclus, dégel seulement au soleil!
- (12) Les 27 et 28, giboulées.

NOUVELLES EXPÉRIENCES PRATIQUES
D'APICULTURE

Par GEORGES de LAYENS (1).

(Suite).

RÈGLES PRATIQUES A SUIVRE

1^o Pour préparer les cadres à faire bâtir par les abeilles, il est indispensable de coller de petites bandes de vieux rayons,

(1) Voir les Bulletins d'Août, Octobre, Novembre et Décembre 1894.

sous la traverse supérieure des cadres, afin de forcer les abeilles à commencer leurs constructions d'une manière régulière. (Je recommande particulièrement la colle forte comme étant la meilleure pour fixer les bandes de rayons aux cadres.)

2° Lors de la première visite du printemps, qui ne devra pas être faite avant que les abeilles aient travaillé activement pendant une dizaine de jours, on placera tous les rayons de couvain dans le même ordre que celui où ils sont, à une extrémité de la ruche, de manière à ce que tous ensemble soient situés entre deux rayons contenant un peu de miel. Ces deux rayons sont les planches de partition naturelles qui protègent le couvain.

A l'autre extrémité de la ruche, suivant la force des colonies, on intercalera 3 à 5 cadres à construire chacun entre deux rayons contenant plus ou moins de miel ; de cette façon, les abeilles bâtiront leurs rayons toujours droit, et les jeunes abeilles cirières seront attirées dans cette partie de la ruche où il y a du miel de réserve qu'elles transporteront peu à peu vers le centre du couvain.

3° Tout l'espace qui restera au milieu, entre le couvain d'une part et les cadres à construire de l'autre, sera rempli de rayons vides *complètement construits*.

Il est essentiel de placer à la fois dans les ruches tous les cadres à construire, parce que les abeilles commencent à bâtir sur plusieurs cadres à la fois, dès qu'au printemps il se rencontre quelques jours de chaleur qui coïncident avec l'abondance du pollen dans les fleurs. J'ai souvent remarqué que la quantité de rayons construits par les abeilles pendant le même temps est plus grande lorsqu'elles peuvent bâtir dans plusieurs cadres à la fois que si, pendant ce même temps, on les force à ne construire que dans un seul cadre; ceci tient à ce que la partie supérieure de la ruche est la plus chaude.

4° Les ruches de 20 cadres ne seront pas trop grandes dans

les régions assez mellifères; mais, dans les pays très mellifères, on ne devra pas hésiter à avoir des ruches horizontales de 24 à 26 cadres.

5° La méthode précédente sera appliquée à toutes les colonies, quelles que soient leur force et la quantité du couvain qu'elles contiennent.

Toute colonie qui possède du couvain operculé en masse serrée ou en couronne compacte et dont les abeilles sont actives, est dans de bonnes conditions au printemps.

Quant à supposer qu'une petite colonie se développera plus vite au printemps si on ne lui donne qu'une quantité de rayons proportionnée à sa force, c'est une erreur complète. Des expériences précises ont été faites à ce sujet par M. Gaston Bonnier, à propos de l'inutilité des planches de partition.

6° Si à l'automne précédent, on a eu soin de laisser aux abeilles de fortes provisions d'hiver, 18 à 20 kilogrammes, on n'aura plus à s'occuper des abeilles jusqu'au moment où l'on désire récolter le miel.

7° Au moment de la récolte, on devra commencer par récolter les rayons nouvellement bâtis; après en avoir extrait le miel et après avoir fait nettoyer les rayons par les abeilles, on supprimera de ces rayons toutes les parties de la cire qui contiennent des cellules de mâles. Cette cire sera fondue et échangée contre des feuilles gaufrées, dont on n'aura donc plus qu'à payer la façon.

APPLICATION DES RÈGLES PRÉCÉDENTES

Afin de faire facilement comprendre l'arrangement des cadres au printemps dans une ruche horizontale, M. de Layens a représenté une ruche en hivernage coupée dans le sens de la longueur, et un des rayons également coupé en deux. Leur examen fait voir quelle est la disposition à donner aux cadres dans cette ruche à la visite du printemps.

En faisant la comparaison, on comprendra facilement

comment s'appliquent les règles pratiques énoncées plus haut.

Il faut remarquer que ces règles ne paraissent pas applicables aux ruches qui ne peuvent contenir qu'un petit nombre de cadres. Supposons par exemple qu'on ait une ruche de dix ou douze cadres; il ne serait pas possible à la sortie de l'hiver d'intercaler quatre ou cinq cadres vides entre les rayons, car il en résulterait de nombreux inconvénients dont le moindre serait que la reine rencontrerait sur sa route des espaces vides qui arrêteraient sa ponte. D'autre part, intercaler des cadres vides entre les rayons de couvain serait la faute la plus grave que l'on pourrait commettre. Il ne serait pas non plus possible de faire construire des rayons dans les hausses, puisque les hausses ne peuvent se placer qu'au moment de la récolte, et si l'on faisait bâtir à ce moment dans la hausse, on perdrait beaucoup de miel.

On ne doit pas oublier d'ailleurs que c'est toujours la méthode qui doit faire adopter telle ou telle ruche, et jamais la ruche qui doit faire adopter telle ou telle méthode.

(A suivre.)

Contre la Piqûre des Abeilles.

On a déjà indiqué un grand nombre de remèdes contre la piqûre des abeilles. En voici encore un, qui a été préconisé après plusieurs expériences faites dans le cours du dernier été. Il consiste simplement à appliquer sur la piqûre une ou deux gouttes d'eau de Javel, qui cautérise la muqueuse, arrête immédiatement la douleur et empêche l'enflure de se produire.

(Revue horticole.)

Leçons d'Horticulture.

AVRIL 1895.

Le Greffage.

- Senlis* : Dimanche 7, leçon pratique à l'issue de la séance.
- Villers-Saint-Paul* : Jeudi 11, à 2 heures, chez M. Pichon,
- Crépy* : Dimanche 14, à 2 heures, à l'école des garçons.
- Betz* : Jeudi 18, à 2 heures, à la mairie.
- La Chapelle* : Dimanche 21, à 2 heures, à la mairie.
- Nanteuil* : Jeudi 25, à 2 heures, à la mairie.
- Pont-Ste-Maxence* : Dimanche 28, à 10 heures, chez M. Berry.
- Creil* : Dimanche 28, à 2 h. 1/2, à la mairie.

Le Professeur se tiendra à la disposition des personnes présentes pour leur donner les renseignements qu'elles croiraient devoir lui demander.

AVIS

Tarif des Annonces.

Depuis le 1^{er} janvier 1885, M. l'Imprimeur est concessionnaire de la publicité à faire par la voie du Bulletin, dans lequel il est autorisé à insérer des feuilles d'annonces de toute nature.

Les tirages supplémentaires du Bulletin (préalablement autorisés par la Société), ainsi que les encartages, seront également confiés aux soins de l'imprimeur.

Toute demande de publicité lui sera donc adressée.

Les Sociétaires seuls continueront à jouir du tarif réduit.

Pour une Case :

1 fois	2 fr. 50		6 fois de suite. . .	40	fr.
3 fois de suite. . .	6	»»	12 fois de suite. . .	18	»»

Ils auront également un rabais de 25 0/0 sur les encartages et tirages supplémentaires, à la condition toutefois que leur publicité ne se rapporte qu'à l'horticulture, arts et industries s'y rattachant, vente et location de jardins.

La Société continuera à insérer gratuitement sur la couverture, les demandes d'emploi faites par les ouvriers jardiniers.

Exposition permanente.

La Société vient de décider que MM. les Fabricants et Marchands d'objets d'art décoratif et accessoires de jardin, pourraient être autorisés à exposer gratuitement au jardin de la Société des spécimens de leur industrie (avec indication de leur adresse).

En faisant leur demande au Président, ils indiqueront la nature, le nombre et la dimension des objets à exposer.

Lesdits objets ne pourront séjourner moins d'une année.

La Société ne prend à leur égard aucune responsabilité.

Affichage.

La Société vient d'affecter une partie des murs de son jardin à l'affichage de MM. les Horticulteurs et Fabricants d'objets d'art et d'industrie horticole.

Un cadre spécial recevra les affiches de vente et location de champs, fermes, jardins, parcs et immeubles de MM. les Notaires et Avoués et des particuliers.

Il y aura de ce fait à payer à la Société une redevance calculée sur la grandeur de l'affiche et le temps qu'elle devra y séjourner.

Jus de Tabac.

Messieurs les Sociétaires peuvent se procurer du jus de tabac au siège de la Société.

S'adresser à M. LOZET, jardinier-professeur.

Messieurs les Sociétaires qui désirent compléter la collection des Bulletins de la Société, peuvent s'adresser à M. DESLANDES, bibliothécaire. — Coût de chaque année, 2 fr.